RCS : BREST
Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00134
Numéro SIREN : 837 573 732
Nom ou dénomination : 8 AIR BRETAGNE

Ce dépôt a été enregistré le 05/09/2023 sous le numéro de dépôt 5430

Société 8 AIR BRETAGNE
SAS au capital de 500 000 euros
Siège social : rue Blaise Pascal – ZA de Penhoat
29860 PLABENNEC

RCS BREST : 837 573 732

Dépot N° 5430

LE - 5 SEP. 2023

R.C.S. BREST

COMPTES CLOS LE 31 MARS 2022

8 Air Bretagne : Bilan Actif au 31/03/2022

		Exercice clos le :		31/03/2022		31/03/2021
		Brut		Amort., prov.	Net	Net
capital non appelé	AA					
Frais etablissements	AB		AC			
frais recherche, developt	AD		AE			
concessions, brevets, logiciels	AF		AG			
fonds commercial	AH		AI			
autres immo. incorporelles	AJ		AK			
acomptes /immo. incorporelles	AL		AM			
terrrains	AN		AO			
constructions	AP		AQ			
matériel outillage	AR		AS			
autres immo. corporelles	AT		AU			
immo. en cours	AV		AW			
avances & acomptes	AX		AY			
participations	CU	3 217 324	CV		3 217 324	3 217 324
créances / participations	BB		BC			
autres titres immobilisés	BD	200 215	BE		200 215	15
prêts	BF		BG			
autres immo. financières	BH		BI			
Total actif immobilisé	**BJ**	***3 417 539***	**BK**		***3 417 539***	***3 217 339***
stock matières premières	BL		BM			
en-cours biens	BN		BO			
en-cours services	BP		BQ			
produits interm. & finis	BR		BS			
marchandises	BT		BU			
avances & acomptes versés	BV		BW			
clients & cptes rattachés	BX	10 200	BY		10 200	10 200
autres créances	BZ	71 128	CA		71 128	21 221
capital non versé	CB		CC			
valeurs mobilières de plact	CD	290 000	CE		290 000	290 000
disponibilités	CF	31 194	CG		31 194	18 128
charges const. d'avance	CH	159	CI		159	171
Total actif circulant	**CJ**	***402 681***	**CK**		***402 681***	***339 719***
charges à répartir	CL					
primes rembt obligations	CM					
écarts conversion actif	CN					
TOTAL GENERAL	**CO**	**3 820 220**	**1A**		**3 820 220**	**3 557 058**

8 Air Bretagne : Bilan Passif au 31/03/2022

		31/03/2022 Net	31-mars-21 Net
capital social	DA	500 000	500 000
prime d'émission	DB		
écarts de réévaluation	DC		
réserve légale	DD	50 000	50 000
réserves statutaires	DE		
réserves réglementées	DF	1 102 136	772 830
autres réserves	DG		
report à nouveau	DH		
résultat	DI	343 145	338 306
subventions d'investissement	DJ		
provisions réglementées	DK	39 638	29 842
Total capitaux propres	DL	***2 034 919***	***1 690 978***
produits titres participatifs	DM		
avances conditionnées	DN		
Total autres fonds propres	DO		
provisions pour risques	DP		
provisions pour charges	DQ		
Total provisions	DR		
emprunts obligataires convertibles	DS		
autres emprunts obligataires	DT	250 000	500 000
emprunts & dettes /Ets crédit	DU	728 000	971 000
emprunts & dettes fin. divers	DV	650 000	260 567
avances & acomptes reçus	DW		
dettes fournisseurs & rattachés	DX	5 192	3 172
dettes fiscales & sociales	DY	92 110	41 341
dettes sur immobilisations	DZ	60 000	90 000
autres dettes	EA		
produits const. d'avance	EB		
Total dettes	EC	***1 785 301***	***1 866 080***
écarts conversion passif	ED		
TOTAL GENERAL	EE	**3 820 220**	**3 557 058**

8 Air Bretagne : Compte de résultat au 31/03/2022

		31/03/2022 (12 mois)	31-mars-21 (12 mois)
Ventes marchandises	FC		
Production Vendue (biens)	FF		
Production Vendue (services)	FI	102 000	102 000
Total chiffre d'affaires	**FL**	**102 000**	**102 000**
Production stockée	FM		
Production immobilisée	FN		
Subventions d'exploitation	FO		
Reprises amort. & prov et TC	FP		
Autres produits	FQ	4	4
Total Pdts d'exploitation	**FR**	***102 004***	***102 004***
Achats marchandises	FS		
Variation de stocks	FT		
Achats matières premières et cons	FU		
Variation de stocks	FV		
Autres charges externes	FW	7 869	8 115
Impôts & taxes	FX	3 091	3 011
Rémunérations du personnel	FY	29 388	28 799
Charges sociales	FZ	11 306	10 924
Dotation aux amortissements	GA		
Dotation aux provisions	GC		
Dotation aux prov. pour risques	GD		
Autres charges	GE	9	6
Total charges d'exploitation	**GF**	***51 664***	***50 855***
RESULTAT D'EXPLOITATIO	**GG**	**50 340**	**51 149**
Pdts financiers de participation	GJ	350 000	350 000
Autres intérêts & pdts assimilés	GL	3 184	1 685
Reprises prov. & transferts charges	GM		
Autres pdts financiers	GO		
Total produits financiers	**GP**	***353 184***	***351 685***
Dotations amort. & provisions	GQ		
Intérêts & charges assimilées	GR	57 755	64 801
Autres charges financières	GT		
Total charges financières	**GU**	***57 755***	***64 801***
RESULTAT FINANCIER	**GV**	**295 429**	**286 884**
RESULTAT COURANT	**GW**	**345 769**	**338 032**
Pdts exceptionnels s/op. de gestion	HA		
Pdts exceptionnels s/op. en capital	HB		
Reprises prov. & transferts charges	HC		
Total produits exceptionnels	**HD**		
Charges except. s/op. de gestion	HE		
Charges except. s/op. en capital	HF		
Dotations amort. & provisions	HG	9 795	-9 795
Total charges exceptionnelles	**HH**	***9 795***	***9 795***
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**HI**	**-9 795**	**-9 795**
Participation salariés	HJ		
Impôt société	HK	-7 172	-10 069
Total des Produits	**HL**	**455 188**	**453 689**
Total des Charges	**HM**	**112 042**	**115 383**
RESULTAT NET	**HN**	**343 145**	**338 306**

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Règles et méthodes comptables

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

La société 8 AIR BRETAGNE présente les caractéristiques suivantes :

Total du bilan	:	3 820 220 €uros
Chiffre d'affaires	:	102 000 €uros
Résultat de l'exercice	:	343 145 €uros
Effectif moyen sur l'année comptable	:	0 salarié

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes annuels ont été établis le 31 mars 2022.

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires). Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Agencements et aménagements des constructions	:	10 ans
- Installations industrielles	:	2 à 5 ans
- Matériel et outillage	:	2 à 5 ans
- Matériel et transport	:	5 ans
- Mobilier de bureau	:	3 à 10 ans

Intégration fiscale

La société est en intégration fiscale avec la société VIB depuis le 01/04/2019.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks
Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix moyen d'achat.
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourants à la production.

Une dépréciation des stocks de marchandises et autres approvisionnements est constatée pour le stock à très faible rotation à hauteur de 75% de la valeur d'inventaire de ce stock.

Créances
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement retraite
Les indemnités de départ à la retraite sont évaluées selon la méthode des crédits projetés conforme à la recommandation 2003 r-01 du CNC en date du 01.04.2003.
La méthode d'évaluation est fondée sur le calcul de l'indemnité théorique future et actualisée due pour chaque salarié (ETAM et Cadres uniquement), pondéré d'un coefficient représentatif de la probabilité de présence du salarié dans l'entreprise à l'âge de la retraite.
L'évaluation a été effectuée à partir des hypothèses suivantes :

- table de démographique : TF00-02 pour les femmes et TH00-02 pour les hommes
- évolution des salaires : 1.00 %
- taux de rotation du personnel (turn over) : table de présence standard
- taux moyen des charges sociales : 50 %
- taux d'actualisation : 1.75 %

Au 31/03/2022, le passif social correspondant au montant global des indemnités de fin de carrière est nul.

Changement de méthodes
Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.
Il n'y a pas de changement de méthode de présentation en cours de l'exercice.

IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste	
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développements	TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions	Installations générales, agencements et aménagts.*	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillages industriels		KS		KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagts.*	KV		KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	KY		KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	LB		LC		LD	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers	LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		TOTAL III	LN	0	LO	0	LP	0
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIERES	Autres participations		8U	3 217 324	8V		8W	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		1P	15	1R		1S	200 200
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V	
FINANCIERES		TOTAL IV	LQ	3 217 339	LR	0	LS	200 200
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II +III + IV)	0G	3 217 339	0H	0	0J	200 200

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste		Diminutions: Par cession à des tiers ou mises hors services ou résultant		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en: Valeur d'origine des immobilisations en fin	
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et développement	TOTAL I		C0		D0	0	D7		
INCORP.	Autres postes d'immobilisation incorporelles	TOTAL II		LV		LW	0	1X		
CORPORELLES	Terrains			LX		LY	0	LZ		
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre		MA		MB	0	MC		
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui		MD		ME	0	MF		
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales. Agencts. et am. des constructions		MG		MH	0	MI		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillages industriels			MJ		MK	0	ML		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales. Agencts. et aménagents divers		MM		MN	0	MO		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport		MP		MQ	0	MR		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		MS		MT	0	MU		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers*		MV		MW	0	MX		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	0	NB		
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE	0	NF		
CORPORELLES		TOTAL III	0	NG	0	NH	0	NI		0
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			0U		0V	0	0W		
FINANCIERES	Autres participations			0X		0Y	3 217 324	0Z		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés			2B		2C	200 215	2D		
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières			2E		2 F	0	2G		
FINANCIERES		TOTAL IV	0	NJ	0	NK	3 417 539	2H		0
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II +III + IV)	0	0K	0	0L	3 417 539	0M		0

AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL		CY		EL		EM		EN	0
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	0
Terrains		PI		PJ		PK		PL	0
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	0
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	0
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	0
Installations techniques, matériel et outillages industriels		PZ		QA		QB		QC	0
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements et aménagts divers	QD		QE		QF		QG	0
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	0
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	0
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	0
TOT		QU	0	QV	0	QW	0	QX	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II +III)		0N	0	0P	0	0Q	0	0R	0

CADRE B — **VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE** — **CADRE C** — **MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

Immobilisations amortissables		Amortissements linéaires		Amortissements dégressifs		Amortissements exceptionnels		Dotations		Reprises	
Frais d'établissementet rechercheTOTAL I	QY		2J		2K		2L		2M		
Immob. Incorporelles TOTAL II	QZ		2N		2P		2R		2S		
Terrains	RA		RB		RC		2T		2U		
Constructions sur sol propre	RD		RE		RF		2V		2W		
Constructions sur sol d'autrui	RG		RH		RI		2X		2Y		
Constructions Instal.gales., agenc.et amt.	RJ		RK		RL		2Z		3A		
Inst. Techniques mat. Et outillage	RM		RN		RO		3B		3C		
Autres immobilisations corporelles Inst. Gales, agenc, amt.	RP		RQ		RR		3D		3E		
Autres immobilisations corporelles Matériel transport	RS		RT		RU		3 F		3G		
Autres immobilisations corporelles Mat. Bureau et info, mob.	RV		RW		RX		3H		3J		
Autres immobilisations corporelles Emballages récup. Et divers	RY		RZ		SA		3K		3L		
TOTAL III	SB	0	SC	0	SD	0	SE	0	SF	0	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II +III)	SG	0	SH	0	SJ	0	SK	0	SL	0	

CADRE D

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Charges à répartir sur plusieurs exercices			SM		SN	0
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	0

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Euros

	Montant au Début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la Fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix.....				
Amortissements dérogatoires	29 843	9 795		39 638
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I	29 843	9 795	0	39 638
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties données aux clients.....				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risque et charges				
TOTAL II				
Provisions pour dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours.....				
Sur comptes clients.....				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	20 047	9 795	0	29 842
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financiers				
- exceptionnelles		9 795		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)				

ÉTAT DES ECHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX	10 200		10 200			
	Créances représentative de titres prêtés * / Provision pour dépréciation antérieurement constituée *	UQ		UU				
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM						
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	520		520			
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC	70 608		70 608			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR						
	Charges constatées d'avance	VS	159		159			
	TOTAUX	VT	**81 487**	VU	**81 487**	VV		**0**
RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	(1) Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut (1)	A 1 an au plus (2)	A plus d'1 an et 5 ans au plus (3)	A plus de 5 ans (4)
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z	250 000		250 000	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	728 000	243 000	485 000	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	5 191	5 191		
Personnel et comptes rattachés		8C	1 660	1 660		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 580	1 580		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	72 660	72 660		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 700	1 700		
	Obligations sautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	14 510	14 510		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	60 000	30 000	30 000	
Groupe et associés (2)		VI	650 000	650 000		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés *		SZ				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	**1 785 301**	VZ **1 020 301**	**765 000**	**0**
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	**493 000**			

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Articles 10 et 24-15)

Eléments relevant De plusieurs Postes du bilan	Montant concernant Les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit, non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations	0	0	
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés	0	0	
Autres immobilisations financières			
Total Immobilisations	**0**	**0**	
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés	10 200	0	
Autres créances	70 608	0	
Capital souscrit appelé, non versé			
Total Créances	**80 808**	**0**	
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	650 000		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0	0	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total Dettes	**650 000**	**0**	

FONDS COMMERCIAL

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 19)

Néant

PRODUITS A RECEVOIR

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 23)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/03/22	31/03/21
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		15
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	**0**	**15**

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

		31/03/22	31/03/21
Créances clients et comptes rattachés			
418100	CLTS PROD. NON ENCORE FACT.		
	Total	**0**	**0**
Autres créances			
409800	RRR A OBTENIR AVR A RECEV		15
428700	PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR		
438700	PRODUITS PERSONNEL		
455805	INTERETS COURUS 8 AIR BRETAGNE		
468700	DIVERS PRODUITS A RECEVOIR		
	Total	**0**	**15**
	TOTAL GENERAL	**0**	**15**

CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/03/22	31/03/21
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	0	567
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 192	3 172
Dettes fiscales et sociales	721	797
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		
Total	5 913	4 536

DETAIL DES CHARGES A PAYER

		31/03/22	31/03/21
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
168840	INTERETS COURUS NON ECHUS	0	0
Emprunts et dettes financières divers			
455800	INTERETS COURUS / COMPTE COURANT VIB	0	567
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
408000	FOURNISS.FACT.NON PARVENUES	5 192	3 172
	Total	**5 192**	**3 172**
Dettes fiscales et sociales			
428200	DETTES PROV. POUR CONGES		
438200	CHARG.SOCIAL/CONGES A PAYER		
447300	CET	122	126
447400	TAXE D'APPRENTISSAGE	41	66
447600	FORMATION CONTINUE	0	53
448600	ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	558	554
		721	**797**
Autres dettes			
419800	CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	0	0
	Total	**0**	**0**
	TOTAL GENERAL	**5 913**	**4 536**

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 23)

Produits constatés d'avance	31/03/22	31/03/21
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total		

Charges constatées d'avance	31/03/22	31/03/21
Charges d'exploitation	159	171
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	**159**	**171**

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

		31/03/22	31/03/21
Produits Except. sur opération en capital			
775200	Immob. Corporelles.....		
775600	Immobilisations financières.....		
	Total	**0**	**0**
Reprises sur provisions et transfert de charges			
787300	Reprise/ provision réglementées (stocks)		
	Total	**0**	**0**
	TOTAL GENERAL	**0**	**0**

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

		31/03/22	31/03/21
Charges except. sur opérations de gestion (6 bis)			
671200	Pénalités amendes fisc. Pén.	0	0
671000	Autres charg. Exceptionnelles / Op. gestion	0	0
	Total	**0**	**0**
Charges except. sur opérations en capital			
675000	VNC des éléments d'actifs cédés	0	0
	Total	**0**	**0**
Dotations amort. & provisions			
687250	Dotations aux amortissements dérogatoires	9 795	9 795
	Total	**9 795**	**9 795**
	TOTAL GENERAL	**9 795**	**9 795**

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-12)

Différentes Catégories De titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début De l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin D'exercice
Total	1.00 euros	500 000			500 000

CREDIT BAIL - ETAT NEANT

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 53)

Postes du bilan	Valeur D'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur Nette théorique	Redevances	
		Exercice	cumulées		exercice	cumulées
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations En cours						
Total						

Postes du bilan	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel	Montant pris en charge dans l'exercice
	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de Cinq ans	Total		
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations En cours						
Total						

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-9 et 24-16)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier.....	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	
Autres engagements donnés :	
Total (1)	**0**

(1) Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Total (2)	

(2) Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements réciproques	Montant
Total	

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-8)

	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeurs nettes comptables des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	728 000	Nantissement de titres de participation	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**728 000**	**0**	**0**

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-24)

Accroissements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions réglementées :	
- Amortissements dérogatoires	39 638
- Provisions pour hausse des prix	
- Provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	
- Provisions non déductibles.....	

Allègements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- Provisions pour congés payés	
- Participation des salariés.....	
Autres :	
- provisions non déductibles.....	

Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-21)

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Prestations de services	102 000		102 000
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
Total	**102 000**		**102 000**

EFFECTIF MOYEN

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-22)

	31/03/22
Cadre	0
Employés	0
Ouvriers	0
Apprenti	0
TOTAL	0

TRANSFERTS DE CHARGES

(Arrêt du 27-04-1982)

Nature des transferts de charges	Montant
Transfert des charges	0
Total	**0**

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-11)

	Capital	Capitaux propres	Quote-part Du capital Détenue en pourcentage	Résultat Du dernier Exercice clos
A – RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 – Filiales (plus de 50 % du capital détenu) : SAS VIB – 29860 PLABENNEC	1 036 311	1 942 331	100%	638 858
2 – Participations (de 10 à 50 % du capital détenu) SAS MENCO BREST – 29490 GUIPAVAS	30 000	70 814	40%	40 814
B – RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 – Filiales non reprises en A :				
a) françaises				
b) étrangères				
2 – Participations non reprises en A :				
a) françaises				
b) étrangères				

Dépot N° 5430
LE - 5 SEP. 2023
R.C.S. BREST

Société 8 AIR BRETAGNE
SAS au capital de 500 000 euros
Siège social : rue Blaise Pascal – ZA de Penhoat
29860 PLABENNEC

RCS BREST : 837 573 732

EXTRAIT DU TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 26 JUILLET 2022

.../...

II - DEUXIEME RESOLUTION: Affectation du résultat de l'exercice

L'assemblée générale ordinaire annuelle décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos au 31 mars 2022, soit la somme de 343 145,10 euros, ainsi qu'il suit :

- au poste « Autres Réserves » pour..... 320 145,10 €

- et le solde aux associés à titre de distribution de dividendes pour ..... 23 000,00 €

Total égal au bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022.....343 145,10 €

Soit un dividende d'approximativement 0,05 euros pour chacune des 500 000 actions composant le capital social, éligible en totalité à la réfaction de 40 % prévue par l'article 158,3-2° du Code Général des Impôts : les dividendes seront mis en paiement, au siège social, à compter de ce jour, dans le délai légal de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice social écoulé.

L'assemblée générale ordinaire informe les associés que les dividendes et distributions assimilées perçus par les personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis, l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,80% perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,20 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensés du prélèvement à la source les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables, célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement. L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,80% auquel s'ajoute 17,20% de prélèvements sociaux soit, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur la PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

L'assemblée générale ordinaire annuelle rappelle qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices sociaux clos :

FF

Société 8 AIR BRETAGNE
SAS au capital de 500 000 euros
Siège social : rue Blaise Pascal – ZA de Penhoat
29860 PLABENNEC

RCS BREST : 837 573 732

Dépot N° 5430

LE - 5 SEP. 2023

R.C.S. BREST

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 26 JUILLET 2022

.../...

II - DEUXIEME RESOLUTION: Affectation du résultat de l'exercice

L'assemblée générale ordinaire annuelle décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos au 31 mars 2022, soit la somme de 343 145,10 euros, ainsi qu'il suit :

- au poste « Autres Réserves » pour ..... 320 145,10 €

- et le solde aux associés à titre de distribution de dividendes pour ..... 23 000,00 €

Total égal au bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022.....343 145,10 €

Soit un dividende d'approximativement 0,05 euros pour chacune des 500 000 actions composant le capital social, éligible en totalité à la réfaction de 40 % prévue par l'article 158,3-2° du Code Général des Impôts : les dividendes seront mis en paiement, au siège social, à compter de ce jour, dans le délai légal de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice social écoulé.

L'assemblée générale ordinaire informe les associés que les dividendes et distributions assimilées perçus par les personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis, l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,80% perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,20 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensés du prélèvement à la source les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables, célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement. L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,80% auquel s'ajoute 17,20% de prélèvements sociaux soit, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur la PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

L'assemblée générale ordinaire annuelle rappelle qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices sociaux clos :

EXERCICES	DIVIDENDE NET	
31 mars 2019	NEANT	

FF

31 mars 2020	NEANT	
31 mars 2021	9 000 €	Le montant des revenus distribués éligibles à la réfaction de 40% s'élevait à 9 000 €

Cette résolution est adoptée à **l'unanimité** des associés présents et représentés.

.../...

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Monsieur Frédéric FRICAUD
Président

Dépot N° 15430
LE - 5 SEP. 2023
R.C.S. BREST

8 AIR BRETAGNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/03/2022

17 Rue Marie Curie • 44230 ST SEBASTIEN / LOIRE • Tél. 02 40 74 77 21 • accueil@secogerec.com

SAS d'Expertise Comptable au capital de 120 000 € inscrite au tableau de l'Ordre de la région des Pays de Loire - RCS Nantes B 329 263 966
Société de Commissaires aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes

www.secogerec.com

8 AIR BRETAGNE
SAS au capital de 500 000 €
Siège social : Rue Blaise Pascal
ZA de Penhoat
29860 PLABENNEC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/03/2022

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 8 AIR BRETAGNE relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS 8 AIR BRETAGNE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne :

Immobilisations financières :

La note « Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des titres de participations.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de valorisation des immobilisations financières et nous nous sommes assurés que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS 8 AIR BRETAGNE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à St Sébastien sur Loire,
Le 6 juillet 2022

Delphine MERCIER

Certified by yousign

Pour la SAS SECOGEREC,

Société de Commissaires aux Comptes

Membre de la Compagnie
Régionale Ouest-Atlantique

Delphine MERCIER

COMPTES ANNUELS

8 Air Bretagne : Bilan Actif au 31/03/2022

		Exercice clos le :		31/03/2022		31/03/2021
		Brut		Amort., prov.	Net	Net
capital non appelé	AA					
Frais etablissements	AB		AC			
frais recherche, developt	AD		AE			
concessions, brevets, logiciels	AF		AG			
fonds commercial	AH		AI			
autres immo. incorporelles	AJ		AK			
acomptes /immo. incorporelles	AL		AM			
terrrains	AN		AO			
constructions	AP		AQ			
matériel outillage	AR		AS			
autres immo. corporelles	AT		AU			
immo. en cours	AV		AW			
avances & acomptes	AX		AY			
participations	CU	3 217 324	CV		3 217 324	3 217 324
créances / participations	BB		BC			
autres titres immobilisés	BD	200 215	BE		200 215	15
prêts	BF		BG			
autres immo. financières	BH		BI			
Total actif immobilisé	**BJ**	***3 417 539***	**BK**		***3 417 539***	***3 217 339***
stock matières premières	BL		BM			
en-cours biens	BN		BO			
en-cours services	BP		BQ			
produits interm. & finis	BR		BS			
marchandises	BT		BU			
avances & acomptes versés	BV		BW			
clients & cptes rattachés	BX	10 200	BY		10 200	10 200
autres créances	BZ	71 128	CA		71 128	21 221
capital non versé	CB		CC			
valeurs mobilières de ptact	CD	290 000	CE		290 000	290 000
disponibilités	CF	31 194	CG		31 194	18 128
charges const. d'avance	CH	159	CI		159	171
Total actif circulant	**CJ**	***402 681***	**CK**		***402 681***	***339 719***
charges à répartir	CL					
primes rembt obligations	CM					
écarts conversion actif	CN					
TOTAL GENERAL	**CO**	**3 820 220**	**1A**		**3 820 220**	**3 557 058**

8 Air Bretagne : Bilan Passif au 31/03/2022

		31/03/2022 Net	31-mars-21 Net
capital social	DA	500 000	500 000
prime d'émission	DB		
écarts de réévaluation	DC		
réserve légale	DD	50 000	50 000
réserves statutaires	DE		
réserves réglementées	DF	1 102 136	772 830
autres réserves	DG		
report à nouveau	DH		
résultat	DI	343 145	338 306
subventions d'investissement	DJ		
provisions réglementées	DK	39 638	29 842
Total capitaux propres	DL	***2 034 919***	***1 690 978***
produits titres participatifs	DM		
avances conditionnées	DN		
Total autres fonds propres	DO		
provisions pour risques	DP		
provisions pour charges	DQ		
Total provisions	DR		
emprunts obligataires convertibles	DS		
autres emprunts obligataires	DT	250 000	500 000
emprunts & dettes /Ets crédit	DU	728 000	971 000
emprunts & dettes fin. divers	DV	650 000	260 567
avances & acomptes reçus	DW		
dettes fournisseurs & rattachés	DX	5 192	3 172
dettes fiscales & sociales	DY	92 110	41 341
dettes sur immobilisations	DZ	60 000	90 000
autres dettes	EA		
produits const. d'avance	EB		
Total dettes	EC	***1 785 301***	***1 866 080***
écarts conversion passif	ED		
TOTAL GENERAL	EE	**3 820 220**	**3 557 058**

8 Air Bretagne : Compte de résultat au 31/03/2022

		31/03/2022 (12 mois)	31-mars-21 (12 mois)
Ventes marchandises	FC		
Production Vendue (biens)	FF		
Production Vendue (services)	FI	102 000	102 000
Total chiffre d'affaires	**FL**	**102 000**	**102 000**
Production stockée	FM		
Production immobilisée	FN		
Subventions d'exploitation	FO		
Reprises amort. & prov et TC	FP		
Autres produits	FQ	4	4
Total Pdts d'exploitation	**FR**	***102 004***	***102 004***
Achats marchandises	FS		
Variation de stocks	FT		
Achats matières premières et cons	FU		
Variation de stocks	FV		
Autres charges externes	FW	7 869	8 115
Impôts & taxes	FX	3 091	3 011
Rémunérations du personnel	FY	29 388	28 799
Charges sociales	FZ	11 306	10 924
Dotation aux amortissements	GA		
Dotation aux provisions	GC		
Dotation aux prov. pour risques	GD		
Autres charges	GE	9	6
Total charges d'exploitation	**GF**	***51 664***	***50 855***
RESULTAT D'EXPLOITATIC	**GG**	**50 340**	**51 149**
Pdts financiers de participation	GJ	350 000	350 000
Autres intérêts & pdts assimilés	GL	3 184	1 685
Reprises prov. & transferts charges	GM		
Autres pdts financiers	GO		
Total produits financiers	**GP**	***353 184***	***351 685***
Dotations amort. & provisions	GQ		
Intérêts & charges assimilées	GR	57 755	64 801
Autres charges financières	GT		
Total charges financières	**GU**	***57 755***	***64 801***
RESULTAT FINANCIER	**GV**	**295 429**	**286 884**
RESULTAT COURANT	**GW**	**345 769**	**338 032**
Pdts exceptionnels s/op. de gestion	HA		
Pdts exceptionnels s/op. en capital	HB		
Reprises prov. & transferts charges	HC		
Total produits exceptionnels	**HD**		
Charges except. s/op. de gestion	HE		
Charges except. s/op. en capital	HF		
Dotations amort. & provisions	HG	9 795	9 795
Total charges exceptionnelles	**HH**	***9 795***	***9 795***
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**HI**	**-9 795**	**-9 795**
Participation salariés	HJ		
Impôt société	HK	-7 172	-10 069
Total des Produits	**HL**	**455 188**	**453 689**
Total des Charges	**HM**	**112 042**	**115 383**
RESULTAT NET	**HN**	**343 145**	**338 306**

ANNEXE

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Règles et méthodes comptables

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

La société 8 AIR BRETAGNE présente les caractéristiques suivantes :

Total du bilan	:	3 820 220 €uros
Chiffre d'affaires	:	102 000 €uros
Résultat de l'exercice	:	343 145 €uros
Effectif moyen sur l'année comptable	:	0 salarié

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes annuels ont été établis le 31 mars 2022.

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires). Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Agencements et aménagements des constructions	:	10 ans
- Installations industrielles	:	2 à 5 ans
- Matériel et outillage	:	2 à 5 ans
- Matériel et transport	:	5 ans
- Mobilier de bureau	:	3 à 10 ans

Intégration fiscale

La société est en intégration fiscale avec la société VIB depuis le 01/04/2019.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks
Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix moyen d'achat.
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourants à la production.

Une dépréciation des stocks de marchandises et autres approvisionnements est constatée pour le stock à très faible rotation à hauteur de 75% de la valeur d'inventaire de ce stock.

Créances
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement retraite
Les indemnités de départ à la retraite sont évaluées selon la méthode des crédits projetés conforme à la recommandation 2003 r-01 du CNC en date du 01.04.2003.
La méthode d'évaluation est fondée sur le calcul de l'indemnité théorique future et actualisée due pour chaque salarié (ETAM et Cadres uniquement), pondéré d'un coefficient représentatif de la probabilité de présence du salarié dans l'entreprise à l'âge de la retraite.
L'évaluation a été effectuée à partir des hypothèses suivantes :

- table de démographique : TF00-02 pour les femmes et TH00-02 pour les hommes
- évolution des salaires : 1.00 %
- taux de rotation du personnel (turn over) : table de présence standard
- taux moyen des charges sociales : 50 %
- taux d'actualisation : 1.75 %

Au 31/03/2022, le passif social correspondant au montant global des indemnités de fin de carrière est nul.

Changement de méthodes
Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.
Il n'y a pas de changement de méthode de présentation en cours de l'exercice.

IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste	
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développements	TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions	Installations générales, agencements et aménagts.*	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillages industriels		KS		KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagts.*	KV		KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	KY		KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	LB		LC		LD	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers	LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		TOTAL III	LN	0	LO	0	LP	0
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIERES	Autres participations		8U	3 217 324	8V		8W	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		1P	15	1R		1S	200 200
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V	
FINANCIERES		TOTAL IV	LQ	3 217 339	LR	0	LS	200 200
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II +III + IV)	0G	3 217 339	0H	0	0J	200 200

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste		Diminutions: Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en: Valeur d'origine des immobilisations en fin	
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et développement	TOTAL I		C0		D0	0	D7		
INCORP.	Autres postes d'immobilisation incorporelles	TOTAL II		LV		LW	0	1X		
CORPORELLES	Terrains			LX		LY	0	LZ		
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre		MA		MB	0	MC		
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui		MD		ME	0	MF		
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales. Agencts. et am. des constructions		MG		MH	0	MI		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillages industriels			MJ		MK	0	ML		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales. Agencts. et aménagents divers		MM		MN	0	MO		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport		MP		MQ	0	MR		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		MS		MT	0	MU		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers*		MV		MW	0	MX		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	0	NB		
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE	0	NF		
CORPORELLES		TOTAL III	0	NG	0	NH	0	NI		0
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			0U		0V	0	0W		
FINANCIERES	Autres participations			0X		0Y	3 217 324	0Z		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés			2B		2C	200 215	2D		
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières			2E		2 F	0	2G		
FINANCIERES		TOTAL IV	0	NJ	0	NK	3 417 539	2H		0
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II +III + IV)	0	0K	0	0L	3 417 539	0M		0

AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	0
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	0
Terrains		PI		PJ		PK		PL	0
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	0
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	0
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	0
Installations techniques, matériel et outillages industriels		PZ		QA		QB		QC	0
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements et aménagts divers	QD		QE		QF		QG	0
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	0
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	0
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	0
TOT		QU	0	QV	0	QW	0	QX	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II +III)		0N	0	0P	0	0Q	0	0R	0

CADRE B — VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

CADRE C — MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		Amortissements linéaires		Amortissements dégressifs		Amortissements exceptionnels		Dotations		Reprises	
Frais d'établissementet rechercheTOTAL I		QY		2J		2K		2L		2M	
Immob. Incorporelles	TOTAL II	QZ		2N		2P		2R		2S	
Terrains		RA		RB		RC		2T		2U	
Constructions	sur sol propre	RD		RE		RF		2V		2W	
	sur sol d'autrui	RG		RH		RI		2X		2Y	
	Instal.gales., agenc.et amt.	RJ		RK		RL		2Z		3A	
Inst. Techniques mat. Et outillage		RM		RN		RO		3B		3C	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Gales, agenc, amt.	RP		RQ		RR		3D		3E	
	Matériel transport	RS		RT		RU		3 F		3G	
	Mat. Bureau et info, mob.	RV		RW		RX		3H		3J	
	Emballages récup. Et divers	RY		RZ		SA		3K		3L	
TOTAL III		SB	0	SC	0	SD	0	SE	0	SF	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II +III)		SG	0	SH	0	SJ	0	SK	0	SL	0

CADRE D

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Charges à répartir sur plusieurs exercices			SM		SN	0
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	0

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Euros

	Montant au Début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la Fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix.....				
Amortissements dérogatoires	29 843	9 795		39 638
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I	29 843	9 795	0	39 638
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties données aux clients.....				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risque et charges				
TOTAL II				
Provisions pour dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours.....				
Sur comptes clients.....				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	20 047	9 795	0	29 842
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financiers				
- exceptionnelles		9 795		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)				

ÉTAT DES ECHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
	Prêts (1) (2)	UP		UR	US
	Autres immobilisations financières	UT		UV	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA			
	Autres créances clients	UX	10 200	10 200	
	Créances représentative de titres prêtés * / Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UQ	UU			
	Personnel et comptes rattachés	UY			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ			
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM			
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	520	520	
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP			
	Groupe et associés (2)	VC	70 608	70 608	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR			
	Charges constatées d'avance	VS	159	159	
	TOTAUX	VT	**81 487** VU	**81 487** VV	**0**
RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
	(1) Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF			

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut (1)	A 1 an au plus (2)	A plus d'1 an et 5 ans au plus (3)	A plus de 5 ans (4)
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z	250 000		250 000	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	728 000	243 000	485 000	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	5 191	5 191		
Personnel et comptes rattachés		8C	1 660	1 660		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 580	1 580		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	72 660	72 660		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 700	1 700		
	Obligations sautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	14 510	14 510		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	60 000	30 000	30 000	
Groupe et associés (2)		VI	650 000	650 000		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés *		SZ				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	**1 785 301**	VZ **1 020 301**	**765 000**	**0**
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	**493 000**			

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Articles 10 et 24-15)

Eléments relevant De plusieurs Postes du bilan	Montant concernant Les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit, non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations	0	0	
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés	0	0	
Autres immobilisations financières			
Total Immobilisations	**0**	**0**	
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés	10 200	0	
Autres créances	70 608	0	
Capital souscrit appelé, non versé			
Total Créances	**80 808**	**0**	
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	650 000		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0	0	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total Dettes	**650 000**	**0**	

FONDS COMMERCIAL

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 19)

Néant

PRODUITS A RECEVOIR

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 23)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/03/22	31/03/21
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		15
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	**0**	**15**

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

		31/03/22	31/03/21
Créances clients et comptes rattachés			
418100	CLTS PROD. NON ENCORE FACT.		
	Total	**0**	**0**
Autres créances			
409800	RRR A OBTENIR AVR A RECEV		15
428700	PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR		
438700	PRODUITS PERSONNEL		
455805	INTERETS COURUS 8 AIR BRETAGNE		
468700	DIVERS PRODUITS A RECEVOIR		
	Total	**0**	**15**
	TOTAL GENERAL	**0**	**15**

CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/03/22	31/03/21
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	0	567
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 192	3 172
Dettes fiscales et sociales	721	797
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		
Total	5 913	4 536

DETAIL DES CHARGES A PAYER

		31/03/22	31/03/21
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
168840	INTERETS COURUS NON ECHUS	0	0
Emprunts et dettes financières divers			
455800	INTERETS COURUS / COMPTE COURANT VIB	0	567
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
408000	FOURNISS.FACT.NON PARVENUES	5 192	3 172
	Total	**5 192**	**3 172**
Dettes fiscales et sociales			
428200	DETTES PROV. POUR CONGES		
438200	CHARG.SOCIAL/CONGES A PAYER		
447300	CET	122	126
447400	TAXE D'APPRENTISSAGE	41	66
447600	FORMATION CONTINUE	0	53
448600	ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	558	554
		721	**797**
Autres dettes			
419800	CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	0	0
	Total	**0**	**0**
	TOTAL GENERAL	**5 913**	**4 536**

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 23)

Produits constatés d'avance	31/03/22	31/03/21
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total		

Charges constatées d'avance	31/03/22	31/03/21
Charges d'exploitation	159	171
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	**159**	**171**

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

		31/03/22	31/03/21
Produits Except. sur opération en capital			
775200	Immob. Corporelles.....		
775600	Immobilisations financières.....		
	Total	**0**	**0**
Reprises sur provisions et transfert de charges			
787300	Reprise/ provision réglementées (stocks)		
	Total	**0**	**0**
	TOTAL GENERAL	**0**	**0**

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

		31/03/22	31/03/21
Charges except. sur opérations de gestion (6 bis)			
671200	Pénalités amendes fisc. Pén.	0	0
671000	Autres charg. Exceptionnelles / Op. gestion	0	0
	Total	**0**	**0**
Charges except. sur opérations en capital			
675000	VNC des éléments d'actifs cédés	0	0
	Total	**0**	**0**
Dotations amort. & provisions			
687250	Dotations aux amortissements dérogatoires	9 795	9 795
	Total	**9 795**	**9 795**
	TOTAL GENERAL	**9 795**	**9 795**

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-12)

Différentes Catégories De titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début De l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin D'exercice
Total	1.00 euros	500 000			500 000

CREDIT BAIL - ETAT NEANT

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 53)

Postes du bilan	Valeur D'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur Nette théorique	Redevances	
		Exercice	cumulées		exercice	cumulées
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations En cours						
Total						

Postes du bilan	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel	Montant pris en charge dans l'exercice
	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de Cinq ans	Total		
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations En cours						
Total						

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-9 et 24-16)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier.....	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	
Autres engagements donnés :	
Total (1)	**0**

(1) Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Total (2)	

(2) Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements réciproques	Montant
Total	

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-8)

	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeurs nettes comptables des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	728 000	Nantissement de titres de participation	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**728 000**	**0**	**0**

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-24)

Accroissements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions réglementées :	
- Amortissements dérogatoires	39 638
- Provisions pour hausse des prix	
- Provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	
- Provisions non déductibles.....	

Allègements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- Provisions pour congés payés	
- Participation des salariés.....	
Autres :	
- provisions non déductibles.....	

Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-21)

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Prestations de services	102 000		102 000
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
Total	**102 000**		**102 000**

EFFECTIF MOYEN

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-22)

	31/03/22
Cadre	0
Employés	0
Ouvriers	0
Apprenti	0
TOTAL	0

TRANSFERTS DE CHARGES

(Arrêt du 27-04-1982)

Nature des transferts de charges	Montant
Transfert des charges	0
Total	**0**

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-11)

	Capital	Capitaux propres	Quote-part Du capital Détenue en pourcentage	Résultat Du dernier Exercice clos
A – RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 – Filiales (plus de 50 % du capital détenu) : SAS VIB – 29860 PLABENNEC	1 036 311	1 942 331	100%	638 858
2 – Participations (de 10 à 50 % du capital détenu) SAS MENCO BREST – 29490 GUIPAVAS	30 000	70 814	40%	40 814
B – RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 – Filiales non reprises en A :				
a) françaises				
b) étrangères				
2 – Participations non reprises en A :				
a) françaises				
b) étrangères				